

*Motion d'ajournement*

Il faudrait également modifier les déductions fiscales à l'intention de ceux qui ont des frais de garde d'enfants. Le budget aurait dû prévoir une augmentation du crédit d'impôt-enfant. Il existe toutes sortes de mesures qui seraient progressistes, qui rendraient confiance aux Canadiens et leur montreraient clairement que le gouvernement a adopté une politique et une stratégie et qu'il a besoin de la collaboration de tous. Malheureusement, faute d'orientation et en raison des mesures punitives qui sont instaurées, les Canadiens se trouvent dressés les uns contre les autres, les régions les unes contre les autres, et presque tous les Canadiens se dressent contre le gouvernement fédéral. Voilà le genre de solidarité qui existe dans notre pays.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Mitchell:** MacEachen, la solidarité éternelle.

**M. Riis:** Je voudrais conclure en citant le passage suivant:

Il nous faudrait actuellement des mesures progressives dans le triple ordre économique, social et financier, et nous n'en avons point. C'est ce qui explique qu'une vague de mécontentement déferle sur tout le pays. On critique partout, on critique le Parlement, et si ces reproches sont en général immérités, ils se fondent en partie sur la conduite même du Parlement. Aujourd'hui, par exemple, nous commençons l'étude de l'exposé budgétaire, je n'ai pu compter, à un moment donné, qu'une vingtaine de membres présents du côté ministériel, et guère plus dans les rangs de l'opposition. Il faut en conclure que le Parlement est apathique, et que ses membres sont désillusionnés. Le temps est venu pour le peuple canadien d'exiger une politique prévoyante et le Gouvernement actuel n'a pas même le sens administratif voulu pour coordonner les éléments de cette politique.

Ces paroles ont été prononcées par M. M. J. Coldwell le 28 avril 1939, et elles sont encore d'actualité aujourd'hui.

**Des voix:** Bravo!

---

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre! En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir: L'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand)—Les langues officielles—Les annonces préparées par le festival du Vieux port de Montréal; l'honorable député de Fundy-Royal (M. Corbett)—Le Canadien National—a) L'annonce de mises à pied. b) On demande au ministre d'intercéder auprès du cabinet; l'honorable député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish)—Les affaires indiennes—a) Le retard dans la mise en œuvre du programme de logement dans les réserves. b) La construction d'une école à Dillon (Sask.).

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LE BUDGET

#### L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. MacEachen: Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement.

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord remercier les députés de l'opposition de leurs interventions de cet après-midi. Nous savons tous que nous traversons une époque très difficile. Ce débat est très important. Dans mon parti nous sommes on ne peut plus désireux d'écouter les suggestions de l'opposition, comme celles de tous les Canadiens, sur la façon de maîtriser la conjoncture économique actuelle. Mon seul regret, c'est que dans leur précipitation à déblatérer, les discours qu'ils ressassent depuis des jours, des semaines, des mois et des années, les députés de l'opposition ne se sont pas donné la peine de traiter des réalités actuelles.

Encore une fois nous avons entendu reprocher au gouvernement une longue litanie d'échecs et d'occasions ratées, mais sans le féliciter du réalisme dont n'importe quel gouvernement doit faire preuve en ce moment. Nous avons eu droit à toutes les ficelles de métier. On aurait cru entendre des marchands d'huile de perlimpinpin, qui guérit tous les maux, avec propos décousus habituels, sans ordre ni enchaînement logique. Il s'agit donc en réalité d'un effort délibéré pour déformer le sens même de la conjoncture économique et les solutions que nous avons présentées. Ce ne peut-être que délibéré parce qu'ils l'avaient déjà fait auparavant et que nous avons cherché à les corriger de leurs intempérances de langage.

● (1630)

Depuis le début de la séance d'aujourd'hui les députés des deux partis d'en face laissent entendre que le ministre des Finances (M. MacEachen) nous a présenté hier soir des mesures terriblement lourdes pour les économiquement faibles. Le dernier porte-parole du NDP a plaint les mères célibataires qui sont sans aucun doute les plus mal loties sur le plan du revenu, de l'aide et des services. Le député a omis de dire, délibérément sans doute, car il est beaucoup trop intelligent pour oublier ce genre de choses, que sur les 3.5 millions de femmes qui touchent les allocations familiales, 2.5 millions reçoivent le crédit d'impôt au titre des enfants. Cette année ce crédit d'impôt augmentera plus que prévu.

Cette omission est inadmissible. Le député n'a pas le droit de semer le doute et la crainte en répandant de fausses rumeurs. C'est inadmissible de la part de quelqu'un qui a prêté un serment d'office et qui s'est engagé à parler à la Chambre avec le maximum de franchise. Il n'est pas le seul. Je ne veux pas m'en prendre à lui en particulier, mais voilà un exemple du genre de choses que nous avons entendues toute la semaine.